



EN CAS D'URGENCE, APPELER 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7

POUR TOUS LES ACCIDENTS DE TRANSPORT, APPELER CHEMTREC(R)

POUR TOUTES LES QUESTIONS ET REQUÊTES CONCERNANT LES FDS, APPELER

1-800-654-6911 (EN DEHORS DES ÉTATS-UNIS: 1-423-780-2970)

1-800-424-9300 (EN DEHORS DES ÉTATS-UNIS: 1-703-527-3887)

1-800-511-MSDS (EN DEHORS DES ÉTATS-UNIS: 1-423-780-2347)

NOM DU PRODUIT: **GLB STABILIZED CHLORINATING PUCKS**

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Arch Chemicals, Inc.
1200 Bluegrass Lakes Parkway
Alpharetta, GA 30004

DATE DE RÉVISION: 02/24/2016

REPLACE: 12/10/2015

FDS No: 000000023332

SYNONYMES: Acide trichloroisocyanurique, TCCA, trichlore

FAMILLE CHIMIQUE: Chloroisocyanurates

DESCRIPTION / UTILISATION: Produit pour la purification des eaux de piscines
Produit chimique pour le traitement de l'eau




FORMULE: (CINCO)₃

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Matières solides comburantes	:	Catégorie 2
Toxicité aiguë (Oral(e))	:	Catégorie 4
Corrosion cutanée	:	Catégorie 1B
Lésions oculaires graves	:	Catégorie 1
Toxicité aiguë (Inhalation)	:	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	:	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger	:	  
Mention d'avertissement	:	Danger
Mentions de danger	:	H272 Peut aggraver un incendie; comburant. H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H331 Toxique par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
Conseils de prudence	:	Prévention: P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P220 Tenir/stocker à l'écart des vêtements/matières combustibles. P221 Prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter de mélanger avec des matières combustibles. P260 Ne pas respirer les vapeurs. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. Intervention: P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction. Stockage: P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef.



Elimination:

P501 Éliminer le contenu/réceptier dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>DÉNOMINATION CAS OU SCIENTIFIQUE</u>	<u>No CAS</u>	<u>ÉCART DE %</u>
TRICHLORO-S-TRIAZINETRIONE	87-90-1	96 - 100

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux:	Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les soins médicaux à administrer. Pour des soins médicaux d'urgence 24 heures sur 24, communiquer avec le réseau de mesures d'urgence Arch Chemical au 1 800 654-6911. Se munir du contenant ou de l'étiquette du produit avant d'appeler le centre antipoison ou le médecin ou pour se rendre à l'hôpital.
Inhalation:	EN CAS D'INHALATION : amener la victime à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions plus détaillées sur les soins à administrer.
Contact cutané:	SUR LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les soins à administrer.
Contact oculaire:	DANS LES YEUX : maintenir les paupières ouvertes et rincer lentement et doucement à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer après cinq minutes de rinçage, puis continuer à rincer les yeux. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les soins à administrer.
Ingestion:	SI AVALÉ : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les soins à administrer. Si la personne peut avaler, lui faire boire à petites gorgées un verre d'eau. Ne pas provoquer le vomissement à moins d'en avoir reçu la directive d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.
Note à l'intention du médecin:	Des dommages possibles aux muqueuses peuvent contre-indiquer l'utilisation du lavage gastrique.



SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Résumé d'inflammabilité (OSHA): Le produit n'est pas connu comme étant inflammable, combustible ou pyrophorique., Catégorie de comburant de la NFPA : répond aux critères d'un comburant de catégorie 1 de la NFPA.

Propriétés d'inflammabilité

Point d'éclair: Non applicable
Température d'auto-ignition: Non applicable
Risques d'incendie / explosion: Pendant un incendie, des gaz irritants et hautement toxiques risquent de se dégager suite à une décomposition thermique ou combustion. Les récipients fermés peuvent exploser (en raison de l'accumulation de pression de vapeur) lorsqu'ils sont exposés à une chaleur extrême.
Agent d'extinction: Eau uniquement.
Instruction de lutte contre l'incendie: Utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs exposés au feu. En cas d'incendies limités, utiliser de l'eau vaporisée ou en brouillard. Sur des incendies importants, utiliser de l'eau en abondance ou en nappes de brouillard. Il faudra peut-être utiliser des quantités d'eau aptes à inonder pour pouvoir l'éteindre. Pour éteindre un incendie, ne pas utiliser de produits secs contenant des composés d'ammonium.
Limite supérieure d'inflammabilité, % dans l'air: Non applicable Non applicable
Limite inférieure d'inflammabilité, % dans l'air: Non applicable Non applicable

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PROTECTION PERSONNELLE POUR LES SITUATIONS D'URGENCE: Pour les interventions en cas de déversement massif (100 livres ou davantage) ou d'exposition à la poussière ou à un gaz en décomposition, utiliser un masque complet à alimentation d'air à pression positive ou un appareil respiratoire autonome (APRA), des gants de protection contre les produits chimiques, une combinaison et des bottes. En cas d'incendie, utiliser cet équipement de protection individuelle parallèlement au matériel anti-incendie d'usage. Parmi les matériaux compatibles pour faire face à ce produit : le Néoprène. Les consignes de protection doivent également tenir compte des recommandations suivantes : Si ce produit est humide ou mouillé ou s'il est contaminé dans un contenant, il peut engendrer la formation de gaz de trichlorure d'azote et créer ainsi les conditions susceptibles de produire une explosion.

Procédures pour atténuer les effets d'un déversement

Dissémination dans l'air: Les vapeurs peuvent être supprimées au moyen d'un brouillard d'eau.



Dissémination dans l'eau:	Le produit est plus lourd que l'eau. Le produit est soluble dans l'eau. Arrêt l'écoulement de l'eau ou détourner l'eau autour du déversement s'il est possible de le faire sans danger. Commencer à surveiller les niveaux de chlore et le Ph immédiatement.
Dissémination sur le sol:	Ne pas contaminer le produit déversé avec un matériau organique, de l'ammoniaque, des sels d'ammoniaque ou de l'urée. Nettoyer tout le produit déversé avec du matériel propre et sec, et destiné à cette tâche et le placer dans un contenant propre et sec.
Informations supplémentaires sur les déversements :	POUR TOUT ACCIDENT EN COURS DE TRANSPORT, APPELER CHEMTREC AU 800-424-9300 QUANTITÉ À DÉCLARER : Sans objet (suivant 49 CFR 302.4) Des concentrations atmosphériques dangereuses peuvent être présentes à l'endroit du déversement et immédiatement sous le vent. Si le produit déversé est toujours à l'état sec, ne pas utiliser d'eau directement sur ce produit car cela peut engendrer la production de gaz. Si le produit est mouillé, contacter 1-800-654-6911 pour des renseignements sur les procédures appropriées de neutralisation de ce produit. Éliminer les résidus de déversement conformément aux directives de la section 13, Méthodes d'élimination des déchets. Ce produit peut être neutralisé aux fins d'élimination ; il est impératif d'appeler Arch Chemicals au 1-423-336-4970 avant d'entreprendre une telle opération.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Si le produit entre en contact avec la peau ou les yeux, rincer à l'eau. Éviter d'inhaler la poussière ou le brouillard.
Stockage:	Stocker dans un endroit frais, à l'abri de l'humidité et bien ventilé, à l'écart de sources d'ignition ou autres conditions et produits chimiques incompatibles. Conserver le(s) récipient(s) fermé(s). Éviter de faire de la poussière.
Durée de conservation:	Indéfinie. Les pertes en chlore sont au minimum de 0,1% par an aux températures ambiantes.
Matériaux incompatibles pour le stockage:	Matières organiques, Agents réducteurs, matériaux contenant de l'azote, Comburant, Acides, Bases, (Produits incompatibles pour l'emballage: papier, carton)
Ne pas conserver à des températures supérieures à:	60 °C



SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Ventilation: Un système d'échappement local ou d'autres méthodes de contrôle technique sont normalement requis lors de la manipulation ou de l'utilisation de ce produit afin de maintenir le niveau d'exposition aux particules en suspension dans l'air au-dessous de la concentration maximale (Threshold Limit Value, TLV), la limite d'exposition permise (Permissible Exposure Limit, PEL) ou d'autres limites d'exposition recommandées.

Équipement de protection pour l'utilisation courante du produit

Protection des voies respiratoires : Porter un masque respiratoire homologué si des niveaux supérieurs aux limites d'exposition sont possibles.
Type(s) de masques : Un appareil respiratoire filtrant couvrant tout le visage approuvé par la NIOSH avec cartouches combinées chlore/P100. On ne doit pas se servir des appareils respiratoires filtrants dans un air à faible teneur en oxygène ou présentant un danger immédiat pour la vie ou la santé ou si les concentrations d'exposition dépassent dix fois la limite publiée.

Protection de peau : Porter des gants imperméables pour éviter tout contact avec la peau. Il est conseillé de porter une combinaison étanche au cas où une grande partie du corps pourrait se trouver exposée au produit.

Protection d'oeil: Porter des lunettes de chimistes.

Type de vêtement de protection: Nitrile, Caoutchouc Naturel, Néoprène (Ce qui comprend gants, bottes, tablier, combinaison)

Mesures de sauvegarde générales: Une douche oculaire et une douche de sécurité doivent être disponibles sur le lieu de travail.

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

donnée non disponible

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	solide
Forme	comprimé
Couleur:	blanc
Odeur:	Forte odeur, apparentée à celle du chlore, odeur d'eau de javel
Poids moléculaire:	232.41 g/mol
Densité relative	> 1 (20 °C (20 °C)) ()
	> 1 (20 °C (20 °C)) ()
pH :	2.7 - 3.2 ()
Point d'ébullition:	Non applicable
Point de congélation:	Non applicable



Densite:	1.16 - 1.9g/cm3
Pression de la vapeur:	Non applicable
Densité de la vapeur:	Non applicable
Viscosité:	Non applicable
Liposolubilité:	donnée non disponible
Solubilité dans l'eau:	12 g/l 77 °F (25 °C)
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Non disponible.
Taux d'évaporation:	Non applicable
Comburant:	Comburant
Composants volatils, % par vol.:	Non applicable
Contenu en COV	Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM I Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489). Ce produit ne contient aucune dérogation COV (Composés Organiques Volatils) listée à la section 450 de la loi américaine sur la qualité de l'air (U.S. Clean Air Act).
Contenu en PAD	Non applicable

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Résumé de stabilité et réactivité:	Peut être instable aux températures dépassant de 225EC (437EF) N'est pas sensible aux chocs mécaniques. N'est pas sensible aux décharges statiques. Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse. Le produit est un oxydant.
Conditions à éviter:	Étincelles, flammes nues, autres sources d'ignition et températures élevées., Le contact avec de petites quantités d'eau peut entraîner une réaction exothermique et libérer des vapeurs toxiques., Éviter l'humidification du produit ou de le mouiller même légèrement (peut entraîner la transformation du produit en trichlorure d'azote)., Peut être instable aux températures dépassant de 225EC (437EF)
Incompatibilité chimique:	Matières organiques, Huiles, graisse, sciure, Agents réducteurs, composés contenant de l'azote, Comburant, Acides, Bases, Extincteurs à sec contenant des composés d'ammoniaque.
Produits de décomposition dangereux:	Trichlorure d'azote, Chlore, oxydes nitreux, cyanates, Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone
Température de décomposition:	225 °C - , 437 °F-

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicologie animale des composants

DL 50 par voie orale:

TRICHLORO-S- DL50 = 490 mg/kg Rat
TRIAZINETRIONE



Toxicologie animale des composants

DL 50 par voie cutanée:

TRICHLORO-S-TRIAZINETRIONE DL50 > 2,000 mg/kg Lapin

Toxicologie animale des composants

CL50 par inhalation:

TRICHLORO-S-TRIAZINETRIONE CL50 4 h (poussière d'aérosol), (Nez Seulement) approximativement 0.54 mg/l Rat

CL50 1 h (poussière d'aérosol), (Nez Seulement) approximativement 2.16 mg/l Rat

Toxicité animale du produit

DL 50 par voie orale: DL50 490 mg/kg Rat

DL 50 par voie DL50 > 2,000 mg/kg Lapin

cutanée:

CL50 par inhalation: CL50 4 h (poussière d'aérosol), (Nez Seulement) approximativement 0.54 mg/l Rat
CL50 1 h (poussière d'aérosol), (Nez Seulement) approximativement 2.16 mg/l Rat
CL50 4 h (poussière d'aérosol), (Nez Seulement) approximativement 0.54 mg/l Rat
CL50 1 h (poussière d'aérosol), (Nez Seulement) approximativement 2.16 mg/l Rat

Irritation cutanée: LA MATIÈRE SÈCHE CAUSE UNE IRRITATION CUTANÉE D'INTENSITÉ MOYENNE., LA MATIÈRE MOUILLÉE CAUSE DES BRÛLURES CUTANÉES.

Irritation oculaire: Corrosif pour les yeux.

Sensibilisation cutanée: Sensibilisant cutané négatif, cobaye - méthode de Buehler

Toxicité aiguë: Ce produit est corrosif pour tous les tissus en contact et par inhalation, risque de causer une irritation des muqueuses et de l'appareil respiratoire. Cependant, si elle est mouillée, elle occasionnera des brûlures cutanées.

Toxicité chronique / subchronique: Aucun effet connu ni signalé en cas d'exposition répétée., Les examens toxicologiques indiquent que ce produit n'entraîne pas d'effets importants en ce qui concerne l'exposition chronique.

Toxicité affectant la fonction reproductive et le développement: Ni connu ni cité comme causant une toxicité en matière de reproduction et de développement.

TRICHLORO-S-TRIAZINETRIONE Ni connu ni cité comme causant une toxicité en matière de reproduction et de développement. Un produit semblable a été examiné et il n'a pas produit des effets tératogéniques ou fetotoxique chez des animaux de laboratoire.

Mutagenicité: Il a été déterminé que ce produit n'est pas mutagène dans le test de Ames.

TRICHLORO-S-TRIAZINETRIONE Il a été déterminé que ce produit n'est pas mutagène dans le test de Ames.



Carcinogénicité: Ce produit n'est ni connu ni cité comme cancérigène par les sources de références suivantes : CIRC, OSHA, NTP ou EPA.

TRICHLORO-S-TRIAZINETRIONE Ce produit n'est ni connu ni cité comme cancérigène par aucune source de références, notamment CIRC et NTP.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Vue d'ensemble: Hautement toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques.

Valeurs de toxicité écologique - Produit:

Truite arc-en-ciel (<i>Salmo gairdneri</i>),	-	96 h CL50 0.32 mg/l
Crapet arlequin	-	96 h CL50 0.30 mg/l
Daphnie magna,	-	48 h CL50 0.21 mg/l
Canard colvert	-	8 jr LC50 alimentaire > 10,000 ppm
Canard colvert	-	DL à 50% par voie orale 1,600 mg/kg
Caille	-	8 jr LC50 alimentaire 7,422 ppm

Valeurs de toxicité écologique for: TRICHLORO-S-TRIAZINETRIONE

Truite arc-en-ciel (<i>Salmo gairdneri</i>),	-	96 h CL50 0.32 mg/l
Crapet arlequin	-	96 h CL50 0.30 mg/l
Daphnie magna,	-	48 h CL50 0.21 mg/l
Canard colvert	-	8 jr LC50 alimentaire > 10,000 ppm
Canard colvert	-	DL à 50% par voie orale 1,600 mg/kg
Caille	-	8 jr LC50 alimentaire 7,422 ppm

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

IL FAUT PRENDRE LES MESURES NECESSAIRES POUR EMPECHER DE CONTAMINER L'ENVIRONNEMENT AVEC CE PRODUIT. SON UTILISATEUR EST RESPONSABLE DE L'ELIMINATION DU PRODUIT INUTILISE, DES RESIDUS ET DES CONTENEURS SELON LES LOIS EN VIGUEUR AU NIVEAU DE LA LOCALITE, DE L'ETAT, ET AU NIVEAU FEDERAL EN CE QUI CONCERNE LE TRAITEMENT, LE STOCKAGE ET L'ELIMINATION DE DECHETS DANGEREUX ET NON-DANGEREUX.

Résumé des méthodes
d'élimination des déchets :

Si ce produit devient un déchet, il correspond aux critères de produit dangereux tels qu'ils sont définis par la norme 40 CFR 261 et il porte le numéro de déchet dangereux suivant délivré par EPA : D001. Si ce produit devient un déchet, il correspond aux critères de produit dangereux et il est soumis aux restrictions de mise en



décharge selon la norme 40 CFR 268 et doit être manipulé en fonction de ces restrictions.

Méthodes d'élimination : En tant que déchet solide dangereux, ce produit doit être éliminé en conformité avec les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Codes de déchets potentiels EPA (US) : D001

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

Numéro ONU : 2468
Description des marchandises : Trichloroisocyanuric acid, dry
Classe : 5.1
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 5.1
Numéro de Code du Plan d'Urgence : 140

TDG

UN number : 2468
Description of the goods : TRICHLOROISOCYANURIC ACID, DRY
Class : 5.1
Packing group : II
Labels : 5.1

IATA

Numéro ONU : 2468
Description des marchandises : Trichloroisocyanuric acid, dry
Classe : 5.1
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 5.1
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 562
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 558
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : Y544

IMDG-CODE

Numéro ONU : 2468
Description des marchandises : TRICHLOROISOCYANURIC ACID, DRY



Classe : 5.1
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 5.1
No EMS Numéro 1 : F-A
No EMS Numéro 2 : S-Q

Polluant marin : oui

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit chimique est un produit de pesticide homologué par l' Environmental Protection Agency des États-Unis et est assujettie à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides . Ces exigences diffèrent des critères de classification et dangers informations requises pour les fiches de données de sécurité (FDS) , et pour les étiquettes en milieu de travail de produits chimiques non - pesticides.

Mention d'avertissement : DANGER!
Mentions de danger : Provoque des lésions importantes mais temporaires aux yeux .
Corrosif. Provoque des brûlures de la peau.
Corrosif. Provoque des lésions oculaires irréversibles.
Ce pesticide est toxique pour les poissons.

Classification SIMDUT : C: Matières comburantes.
D1B: Matière toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves
D2B: Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques

EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Rght-to-Know]

SARA 302

Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313

Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".



Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Clean Water Act [Loi US sur les Eaux]

Ce Produit ne contient aucune Substance Dangereuse listée dans la U.S. CleanWater Act, Section 311, Table 116.4A

Ce Produit ne contient aucune Substance Dangereuse listée dans la U.S. CleanWater Act, Section 311, Table 117.3.

Ce produit ne contient pas les polluants toxiques suivants, énumérés selon la Section 307 de l'US Clean Water Act

US State Regulations

Massachusetts Right To Know

trichloroisocyanuric acid 87-90-1

Pennsylvania Right To Know

trichloroisocyanuric acid 87-90-1

New Jersey Right To Know

trichloroisocyanuric acid 87-90-1

California Prop 65

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : C'est un pesticide enregistré par EPA.

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS



**Arch
Chemicals,
Inc.**

**FICHE DE DONNÉES DE
SÉCURITÉ**

Section(s) révisée(s): 1
Références Majeures : Disponible sur demande.

CETTE FICHE TECHNIQUE SANTE-SECURITE (MSDS) A ETE MISE AU POINT POUR SATISFAIRE AUX NORMES FEDERALES DE COMMUNICATION DE DANGER ETABLIES PAR OSHA (OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH ADMINISTRATION) (BUREAU AMERICAIN CHARGE DE LA SECURITE ET LA SANTE DANS LE MILIEU DU TRAVAIL), 29 CFR (CODE OF FEDERAL REGULATIONS) (CODE DES REGLEMENTS FEDERAUX) 1910.1200. DANS CETTE FICHE TECHNIQUE SANTE-SECURITE DOIVENT ETRE MISES A LA DISPOSITION DE TOUS CEUX QUI UTILISERONT, MANIPULERONT, STOCKERONT, TRANSPORTERONT, OU SERONT EXPOSES A CE PRODUIT. ELLES ONT ETE PERPAREES POUR SERVIR DE GUIDE AU PERSONNEL CHARGE DE LA DIRECTION, CHARGE DES OPERATIONS, AUX INGENIEURS D'USINE ET POUR TOUTE PERSONNE TRAVAILLANT AVEC CE PRODUIT OU LE MANIPULANT. SELON ARCH, CES INFORMATIONS SONT FIABLES ET MISES A JOUR A LA DATA DE LEUR PUBLICATION, MAIS ARCH NE DONNE AUCUNE GARANTIE. DE PLUS, SI CETTE FICHE A PLUS DE TROIS ANS, CONTACTER ARCH MSDS CONTROL AU NUMERO DE TELEPHONE CI-DESSOUS POUR VERIFIER QUE LES DONNEES DE CETTE FICHE ONT TOUJOURS COURS. .